



Demande de renseignements pour un contentieux bancaire

Par **architecte**, le **17/07/2008** à **09:51**

bonjour , j'étais à découvert non autorisé à ma banque , d'une somme de 3500 euro , ils m on proposé un plan d'amortissement , ou je devais rembourser 300 euros par moi , maintenant il me reste 1800 euro , alors que ça devais être à 1400 euro car c'est derniers mois , ils on commence à prélever des somme dont on a jamais parlé , des frais et tout ça , maintenant il me dise qu' il vont fermé le compte et me mettre en contentieux , au même temps j ai un autre compte professionnelle dans une autre banque ou j ai pas de problèmes , je voulais savoir , si ça va toucher mon coté professionnelle le fait d'être en contentieux avec mon autre banque ? et comment ça se passe exactement ? et les risques du contentieux ? et vu que j'ai pas la somme de 1800 euro est ce que je peux remboursés en plusieurs fois ? et à qui ? et ce que ça va me mettre en interdit bancaire c'est à dire plus de carte et chéquier avec mon compte professionnelle? **merci de vos réponses**

Par **pado57**, le **29/12/2012** à **18:50**

[fluo]bonjour[/fluo] utilisation frauduleuse carte bancaire

Par **chaber**, le **29/12/2012** à **19:00**

bonjour

bonjour est une marque de politesse envers Architecte

Je ne vois pas où est l'utilisation frauduleuse de la carte bancaire professionnelle pour le moment.

Il y aurait problème si vous êtes indépendant et que vous deveniez fiché